

Procès-verbal
de la séance de la directrice générale
du Centre de services scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 21 septembre 2020

Procès-verbal de la séance de la directrice générale du Centre de services scolaire des Sommets tenue le 21 septembre 2020 à 14 h au centre administratif du Centre de services scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

Édith Pelletier, directrice générale
Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications (en télétravail)
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives et du transport scolaire
Josée Banville, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique
Marc Juneau, directeur en remplacement du Service des ressources humaines
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles

ABSENCES

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 14 H.

La directrice générale, Édith Pelletier, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La directrice générale, Édith Pelletier adopte l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2020

Le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2020 est approuvé.

CALENDRIER DE CONSULTATION DES RÈGLES 201, 202 ET 203

Le directeur du service des ressources éducatives et du transport scolaire, Serge Dion, présente le calendrier de consultation des règles 201, 202 et 203 ainsi que le dossier de présentation de la règle 201 et le dossier de présentation de la règle 202.

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2021-2022 A 2023-2024 (RÈGLE 201) – AUTORISATION DE CONSULTATION

Autorisation de la directrice générale

SDG-2020-035

La directrice générale autorise que soit soumis à la consultation des organismes concernés le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2021-2022 à 2023-2024, tel que corrigé.

Procès-verbal
de la séance de la directrice générale
du Centre de services scolaire des Sommets

**RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES
ETABLISSEMENTS 2021-2022 A 2023-2024 (RÈGLE 202) – AUTORISATION
DE CONSULTATION**

Autorisation de la directrice générale

SDG-2020-036

La directrice générale autorise que soit soumis à la consultation des organismes concernés le projet de répartition des services éducatifs entre les établissements pour les années 2021-2022 à 2023-2024, tel que corrigé.

ABOLITION D'UN POSTE RÉGULIER – PERSONNEL DE SOUTIEN

Marc Juneau, directeur par intérim du Service des ressources humaines, présente la proposition d'abolition d'un poste régulier de la catégorie du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l'analyse en cours des besoins en matière de services à rendre.

SDG-2020-037

Autorisation de la directrice générale

La directrice générale autorise :

- L'abolition d'un poste régulier à temps complet (100 %) d'agent de bureau, classe I au Service des ressources humaines, et ce, à compter du 21 septembre 2020.
- Puisque le plan d'effectifs du personnel de soutien de l'année scolaire 2020-2021 a été adopté le 19 mai 2020 à la séance de la directrice générale, cette abolition de poste se reflétera sur le plan d'effectifs de l'année scolaire 2021-2022 lors de son adoption.

CRÉATION D'UN POSTE RÉGULIER – PERSONNEL DE SOUTIEN

Marc Juneau, directeur par intérim du Service des ressources humaines, présente la proposition de création d'un poste régulier aux effectifs du personnel de soutien;

SDG-2020-038

Autorisation de la directrice générale

La directrice générale autorise :

- La création d'un poste régulier à temps complet de 35 h par semaine (100 %) d'agent(e) de bureau classe principale au Service des ressources humaines, et ce, à compter du 5 octobre 2020.
- Puisque le plan d'effectifs du personnel de soutien de l'année scolaire 2020-2021 a été adopté le 19 mai 2020 à la séance de la directrice générale, la création de ce poste se reflétera sur le plan d'effectifs de l'année scolaire 2021-2022 lors de son adoption.

VENTE DE TERRAINS – VILLE DE RICHMOND

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Sommets (CSSDS) détient des terrains excédentaires à la suite de la démolition des anciennes écoles du Tremplin, pavillons 1 et 2 situées à Richmond;

Procès-verbal
de la séance de la directrice générale
du Centre de services scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville de Richmond de se porter acquéreur des terrains lots numéros 6 126 885, 6 126 886 et 6 126 887 décrits sur le plan cadastral ci-joint;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat de la Ville de Richmond, datée du 8 septembre 2020 pour chacun des trois terrains suivants :

- lot numéro 6 126 885 (rue Gouin) pour 60 000 \$;
- lot numéro 6 126 886 (rue Adams) pour 95 000 \$;
- lot numéro 6 126 887 (terrain de tennis) pour 15 000 \$.

CONSIDÉRANT QUE *le règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire* permet de vendre, sans l'autorisation du ministre, un terrain dont l'évaluation uniformisée n'excède pas 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE les évaluations uniformisées de chacun des trois lots de terrains sont inférieures à 100 000 \$, lorsque considérés individuellement;

CONSIDÉRANT QUE le CSSDS procédera distinctement à l'aliénation de ces trois lots de terrains.

Décision de la directrice générale

SDG-2020-039

La directrice générale autorise :

- QUE le Centre de services scolaire des Sommets accepte l'offre d'achat de la Ville de Richmond pour chacun des trois lots de terrains pour une considération totale de 170 000 \$ répartie de la façon suivante:
 - lot numéro 6 126 885 (rue Gouin) pour 60 000 \$;
 - lot numéro 6 126 886 (rue Adams) pour 95 000 \$;
 - lot numéro 6 126 887 (terrain de tennis) pour 15 000 \$;
- QUE tous les frais inhérents à cette transaction soient assumés par l'acheteur;
- QUE la directrice générale soit mandatée à signer ledit acte de vente et tout autre document jugés nécessaires ou utiles.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 14 H 44.

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

La directrice générale, Édith Pelletier propose la levée de la séance.

La directrice générale

La secrétaire générale